

Bienvenue sur la page d'accueil de Frauenberatung.EN !

Frauenberatung.EN conseille et aide depuis plus de 20 ans des femmes de toutes nationalités et confessions. Nous proposons des conseils et des fournissons des informations aux femmes faisant face à des crises, à des situations de vie difficiles, victimes de violences, ayant des problèmes de couple, ainsi que dans les cas de séparations et de divorces.

Conseil relatif au sujet de la violence

Les femmes sont victimes de violences partout dans le monde. Les femmes sont victimes de violences au sein de la famille, de la part du partenaire ou de personnes étrangères. La violence contre les femmes constitue une violation des droits de l'homme, et elle est punissable par la loi en Allemagne !

Tout ceci est de la violence :

On parle de violence physique, si :

- vous êtes battue, foulée aux pieds, étranglée, bousculée
- vous êtes blessée avec une arme ou un objet
- vous êtes forcée à subir une excision (Female Genital Mutilation)

On parle de violence sexuelle si :

- vous êtes violée / contrainte à des actes sexuels
- vous êtes harcelée sexuellement (touchée physiquement contre votre volonté)
- vous êtes forcée à la prostitution

On parle de violence morale si :

- vous êtes humiliée, injuriée, si on vous crie dessus
- vous êtes contrôlée et constamment épiée
- vous ne pouvez pas décider seule (par exemple sortir de la maison)
- vous êtes menacée (par exemple en cas de séparation : d'être tuée, de perdre votre titre de séjour, qu'on vous enlève vos enfants)
- vous êtes mariée de force

La violence rend malade. De nombreuses femmes ne parlent pas des expériences qu'elles ont faites : elles ont peur et elles ont honte. Ne gardez pas vos expériences pour vous ! Prenez un rendez-vous avec Frauenberatung.EN. Vous pouvez parler ici de vos soucis et de vos peurs. Nous vous informons de vos droits et de la manière dont vous pouvez vous protéger contre de nouvelles violences. Frauenberatung n'emploie que des femmes. Ses collaboratrices sont soumises à une obligation de confidentialité, ce qui veut dire que vous pouvez parler de tout avec nous, nous ne raconterons rien à personne ! Nos conseils sont prodigués à titre gratuit.

Voici comment prendre contact avec Frauenberatung.EN:

Appelez-nous ou envoyez-nous un courriel pour convenir d'un rendez-vous. Si vous ne parlez pas l'allemand ni l'anglais, faites nous appeler par quelqu'un de votre confiance. La conseillère recherchera alors une interprète qui traduira l'entretien.

Frauenberatung.EN a trois adresses :

58332 Schwelm
Markgrafenstr.6
02336 – 4759091

58452 Witten
Augustatr.47
02302 – 52596

45525 Hattingen
Talstr. 8
02324 - 594005

Adresse de messagerie : info@frauenberatung-en.de

Aide en cas d'urgence

Demandez de l'aide ! Adressez-vous à une personne à laquelle vous faites confiance, par exemple une assistante sociale, le concierge, une voisine,...

Si vous êtes en danger et avez besoin d'une protection immédiate, vous pouvez également appeler la police : **numéro de téléphone 110**

La police peut par exemple imposer à votre mari / partenaire de quitter pendant 10 jours l'appartement / l'hébergement de réfugiés.

Maison d'accueil pour femmes

Si vous le souhaitez, la police peut également vous emmener à une maison d'accueil pour femmes.

Les maisons d'accueil pour femmes sont des institutions spéciales destinées à protéger les femmes et les enfants. Là ne travaillent et vivent que des femmes. Leurs adresses sont tenues secrètes.

Vous pouvez également appelez vous-même la maison d'accueil pour femmes sur place : 02339 - 6292

On vous expliquera au téléphone comment vous rendre à la maison d'accueil pour femmes.

Pour de plus amples informations sur d'autres maisons d'accueil pour femmes : www.frauen-info-netz.de

Vos droits si vous subissez des violences

Indépendamment de leur origine et de leur statut de séjour, les femmes ont en Allemagne le droit de faire une demande selon la Gewaltschutzgesetz (§ 1, §2 GewSchG) (loi allemande sur la protection contre la violence). Le tribunal peut par exemple interdire à votre mari / partenaire :

- de revenir à votre appartement
- de s'approcher de vous
- de prendre contact avec vous par téléphone, SMS, WhatsApp, etc.

Frauenberatung.EN peut vous conseiller à ce sujet.

Autres informations juridiques plus approfondies :

<http://www.gewaltschutz.info/index.php?lang=fr>



Il existe également un « numéro de téléphone d'assistance » pour les femmes qui subissent des violences. On vous y fournira des informations au téléphone. Les conseillères peuvent demander à être assistées d'une interprète parlant français. Ce numéro peut être appelé jour et nuit !